
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N°2018 – 037 du 31 janvier 2018
portant nomination au Ministère du Plan et du Développement

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
vu la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
vu le décret n° 2017-506 du 27 octobre 2017 portant composition du Gouvernement ;
vu le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
vu le décret n° 2016-502 du 11 août 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et du Développement ;
sur proposition du Ministre d'Etat, Chargé du Plan et du Développement ,
le Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 22 novembre 2017,

D É C R È T E :

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère du Plan et du Développement dans les fonctions ci-après :

- Inspecteur général du Ministère :
Monsieur **Mahougnon Euloge François d'Assise FOLLY** ;

- Conseiller technique à l'Economie :
Madame **Djaoudath ALIDOU** épouse **DRAMANE** ;

- Directeur du Projet de Renforcement des Capacités en Analyse des Projets de Développement :
Monsieur **Dramane ABDOULAYE** ;

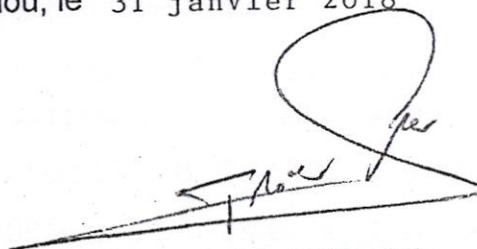
- Coordonnateur de l'Observatoire du Changement social :
Monsieur **Pascal TCHIWANOU** ;
- Directeur de l'Informatique et du Pré archivage :
Monsieur **Liamidi LAGUIDE**.

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés, abroge toutes dispositions antérieures contraires. Il sera publié au Journal officiel.

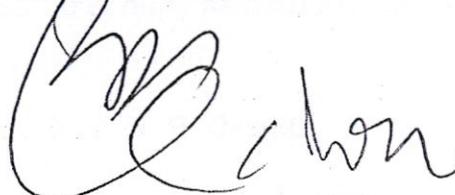
Fait à Cotonou, le 31 janvier 2018

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



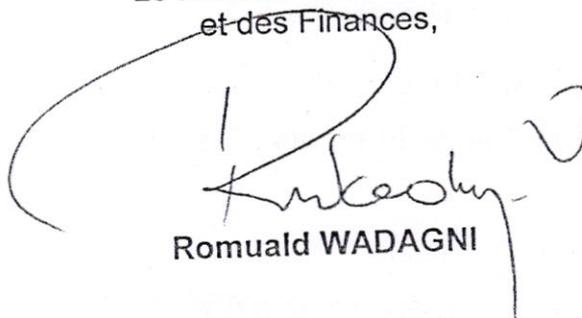
Patrice TALON

Le Ministre d'Etat, Chargé du Plan
et du Développement,



Abdoulaye BIO TCHANE

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 2 ; CC : 2 ; CS : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; MEF : 2 ; MPD : 2 ; AUTRES MINISTERES : 20 ; SGG : 4 ;
INTERESSES : 5 ; JORB : 1.